



CLUB ADOS 12/17 ANS
- 2021/ 2022 -

CENTRE D'ANIMATION DE VILLENEUVE
63 rue de l'Argentière – 83600 FREJUS - Tel : 04 94 52 79 21



FONCTIONNEMENT - REPRISE LE 8/09/2021

Hors vacances scolaires
Le mercredi et le samedi

De 13 h 30 à 19 h

Possibilité de sorties exceptionnelles : **journées complètes** ou **soirées**

Pendant les vacances scolaires
(Toussaint / Noël / Hiver / Printemps / Eté)

Du lundi au vendredi
De 13 h 30 à 19 h

TARIFS

De septembre 2021 à juin 2022 (mercredis / samedis / petites vacances scolaires)
50 € : dégressif en fonction du mois d'inscription (-5€/mois).

Vacances d'Eté 2022 – juillet / août : 20 € par mois.

Une participation financière complémentaire peut être demandée dans le cadre de certaines activités ou sorties.

DOSSIER D'INSCRIPTION

A retirer au Centre d'Animation :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h
Ou pendant les horaires d'ouverture du Club Ados

Dépôt du dossier complet et paiement à partir du
Lundi 23 août 2021

A télécharger sur le site de la Ville :

www.ville-frejus.fr

Vivre à Fréjus
Sports / Jeunesse
Service Jeunesse

+ consultation des plannings d'activités.

PERIODES DE FERMETURE DU CLUB ADOS POUR 2021 / 2022

semaine 52 du 27 au 31 décembre 2021 et Semaine 26 du 27 juin au 6 juillet 2022

Pièces à joindre au dossier

- Un justificatif de domicile (**original + copie**) de moins de 3 mois (facture EAU, ELECTRICITÉ, TÉLÉPHONE FIXE, BAIL D'AGENCE UNIQUEMENT. Les factures de mobiles ne sont pas acceptées).
- Attention** : parents hébergés chez une tierce personne : l'hébergeant doit fournir une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les factures de mobiles ne sont pas acceptées). L'hébergé doit fournir un document mentionnant l'adresse (BANQUE, TÉLÉPHONIE ...).
- Livret de famille : **original + copie** des pages **parents et enfants** : en cas de divorce ou de séparation, fournir le jugement d'autorité parentale et la garde de l'enfant (**original + copie**).
- Le certificat médical **joint au dossier**, mentionnant la « non contre-indication à la vie en collectivité », **est à faire remplir par votre médecin.**
- Attestation de vaccination ou copie des pages du carnet de vaccination sur lesquelles **doivent être mentionnés les nom et prénom de l'enfant.**
- Un test d'aisance aquatique pour pratiquer les activités nautiques.
- 1 photo d'identité **récente.**
- La Charte de Comportement, ci-jointe, à **signer par l'adhérent et les parents.**
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile et individuelle accident ».**
- Règlement par chèque à l'ordre de « Produits Multisports », ou par espèces (merci de bien vouloir préparer l'appoint).**